

sed dolendum tam prae fracte obsisti pontificiis decretis ut et daemonia meridiana convellere se audeant et scommata insuper affigantur. Sperandum si pax fieret, felicius medelam posse afferri, alioquin serpet malum quotidie latius ».

J. B. VALVEKENS, O. Praem.

Mondaye en Normandie. Trois illustres Abbés du XVIII^e siècle.

Les trois Abbés qui se succèdent dans la première partie du XVIII^e siècle sont plutôt nommés par le roi qu'élus par le Chapitre conventuel, mais nous devons constater que ces nominations furent bénéfiques pour notre monastère.

Philippe Lhermitte, abbé bâtisseur.

Le premier entre eux, frère Philippe Lhermitte, appartient à une famille de petite noblesse qui fut quelque temps possessionnée dans la région de Falaise, à Fresné-la-Mère et à Villy.

Né en 1652, il entra à vingt ans chez les Prémontrés d'Ardenne, où il fit profession le 30 octobre 1672. Tout aussitôt il fut envoyé à l'abbaye de Silli-en-Gouffern, où il resta cinq ans. Après un séjour à Saint-Jean-de-Falaise, nous le retrouvons exerçant les fonctions de Sous-Prieur, de professeur de Théologie et de Maître des Novices.

En 1691, un Chapitre tenu à Paris l'envoya avec une obédience de Prieur de Saint-Jean-de-Falaise. Après quatre années de fonction, il revient chez nous pour y exercer la même charge.

Il était depuis un an Prieur de notre résidence parisienne du Saint-Sacrement quand, en 1704, il fut gratifié par le roi Louis XIV de l'abbatiate de Mondaye. Il avait alors cinquante-deux ans.

Un portrait de lui, peint à cette époque, nous le représente de taille moyenne, un peu replet, le front largement découvert. Tout respire en lui la santé morale et intellectuelle, l'équilibre et la bonté. Une flamme jeune s'attarde dans les yeux bleu-clair, rendant l'homme sympathique.

L'œuvre maîtresse qui marquera son abbatiat sera la construction de l'église abbatiale actuelle. C'est ce qu'en termes discrets affirme le Rme Père Reusse dans son « Journal de Mondaye ». « Le Père Lhermitte, profès de la réforme, est si zélé pour la gloire de Dieu que dès qu'il fut Abbé il mit tous ses soins à disposer des matériaux pour bâtir une nouvelle église ; celle qui subsistait ne

se soutenait plus que par quelques restes de ses ruines. En 1706, au plus tôt, il jeta les fondements de la nouvelle église qui furent posés et la première pierre à six pieds en terre sous la croisée du milieu du rond point qui fait le fond du chœur. La première pierre des croisillons de la nef et de tout le reste de l'église est sous un des piliers qui soutiennent le dôme du côté de la chapelle de la Sainte Vierge au septentrion ».

En 1717, la vue que dut avoir Philippe Lhermitte de la nouvelle église achevée ne fut pas tellement différente de la nôtre. Un long vaisseau barré d'un transept à la naissance du chœur, avec une tour lanterne accusant par sa masse le point de croisement des deux nefs, véritable centre de l'ensemble.

L'édifice a des dimensions plutôt modestes, moins de soixante mètres de longueur à l'intérieur. Sous cette tour centrale, à la croisée du transept, le sanctuaire et l'autel majeur.

La partie du vaisseau principal qui précède le massif constitue la nef des fidèles, élargie de deux collatéraux que viennent éclairer sept grandes fenêtres, trois au nord et quatre au midi.

Au delà du transept, le chœur des religieux se développe en profondeur, sans déambulatoire.

L'absence de vitraux dans les verrières pour éclairer l'édifice, laisse à la lumière toute sa force et tout son rythme.

Parallèlement à la construction de l'église, le Père Lhermitte poursuit diverses activités. Non seulement il gère en bon père de famille les intérêts de son abbaye, mais il s'occupe activement des intérêts matériels et spirituels de la Réforme. Tour à tour nous le verrons à Belle-Etoile discuter de l'opportunité de la fondation d'une maison à Rouen, puis participer à Caen à diverses manifestations de la vie provinciale, assister aux Chapitres de Cuissy, de Bucilly et de Prémontré. En 1716, ce fut lui qui assura la visite canonique de Ressons à Belle-Etoile en passant par l'Ile-Dieu, Ardenne, La Luzerne, Silli et Falaise.

En 1719, sa santé s'altère. Il sollicite alors un coadjuteur pour l'aider dans sa tâche, demande et obtient un de ses anciens novices, pour lors prieur d'Ardenne, le frère Olivier Jahouel.

Subitement, le 17 juin 1725, le Rm Père Lhermitte était terrassé par une apoplexie foudroyante. Il fut inhumé dans la nouvelle abbataiale, au pied des degrés, tout auprès du Rme Père François du Bouillonney.

De son éloge funèbre nous retiendrons que le P. Lhermitte « sut

cultiver son naturel heureux, qu'il rappelait par son goût de l'étude, par sa conduite et son obéissance, les premiers pères de la discipline régulière. Habile maître des novices, il révéla à ses candidats les secrets de leur propre nature. Il avait puisé la science théologique aux premières et pures sources. Lecteur, il la distribua aux scolastiques avec cette clarté qui distinguait son remarquable talent. Supérieur, il dirigeait ses frères d'une main bienveillante... Sans prétentions avec ses égaux, plein de modestie avec ses inférieurs, il vénérât les premiers, il attirait les seconds, il se montra aimable à tous. Notre vieille église tombait en ruines, il en construisit une, depuis la première pierre, capable de donner une idée de la Majesté suprême qui y est adorée ; Dieu sait par combien de travaux, par combien de soins et par combien de dépenses ! Ses enfants dans le deuil le suivent de leur regret ».

Celui qui recueillit l'héritage de Philippe Lhermitte.

En 1718, c'est un fervent des libertés gallicanes et un fougueux janséniste, l'abbé François de Lorraine, qui sera appelé à succéder à Monseigneur de Nesmond, sur le siège épiscopal de Bayeux.

A cette même date, un jeune profès prémontré, ancien novice de notre monastère, frère Olivier Jahouel, prieur d'Ardenne, était choisi pour recueillir l'héritage de Philippe Lhermitte, Abbé de Mondaye.

Le 6 octobre 1719, date à laquelle il prenait possession de son nouveau bénéfice, il marchait déjà à grands pas dans le sillage de l'évêque.

Et voici. En 1721, à la suite d'un excès de zèle chez les Visitationnaires de Caen, il était, à juste titre, accusé d'insoumission à la bulle « Unigenitus » et se voyait astreint par le Général de l'Ordre et par le roi à ne plus jamais s'éloigner de Mondaye. Cette retraite forcée à l'intérieur de nos murs se passa sans esclandres. Avec ses frères en religion nous voyons désormais le P. Jahouel mener silencieusement, avec une grande exactitude, tous les exercices de la vie commune. Et lorsqu'en 1725, le Rme Père Lhermitte passa de vie à trépas, Olivier Jahouel prit en mains les destinées de notre monastère non toutefois sans avoir fait acte de soumission à l'autorité du Pape. Il put dès lors recevoir la bénédiction abbatiale et, sans plus, il poursuivit l'œuvre de son prédécesseur.

Pour rehausser la majesté du culte divin, il enrichit le vestiaire sacré d'ornements liturgiques dont on peut admirer la richesse dans

la composition du R. P. Restout figurant sur la face Est de notre actuel autel majeur.

Plus tard, il fit fondre des cloches dont il meubla le beffroi de l'abbatiale.

Doit-on attribuer au Père Jahouel l'initiative d'une décoration provisoire du chœur ? Certaines indices nous le laissent penser. En effet, il est plus que probable que cette partie de l'église n'était meublée à cette époque que par les stalles et leurs dossièrès au chêne sculpté. Par contre, les niches actuellement occupées par les statues des évangélistes étaient vides de leurs occupants, le groupe de la Crucifixion n'existait pas encore.

Par ailleurs, certaines modifications furent apportées en cours de construction à l'agencement des fenêtres. C'est ainsi que, bien avant 1717, ces dernières furent remblayées par le pied jusqu'à une hauteur de 10 à 12 pieds. De ce fait se trouvaient créés cinq massifs de maçonnerie appelant un certain camouflage. C'est pour obéir à cet impératif que le Père Restout brossa cinq tableaux traitant du mystère de la Rédemption.

Celui du milieu, bien en vue, dominant la stalle abbatiale, présentait le Christ adoré par les Anges. Quatre autres tableaux d'accompagnement meublaient les autres massifs. Ces œuvres, nettement inférieures, trahissent, semble-t-il, chez leur auteur une certaine hâte, justifiée par leur utilité provisoire. Quoiqu'il en soit, dès 1731, le centre d'attraction de la construction à Mondaye n'est plus l'église, mais bien les bâtiments claustraux. A cette date, en effet, le Père Jahouel commence la construction du nouveau dortoir, à l'Est, avec les trois chambres au retour du côté du midi. En 1738, le travail est terminé et la rampe d'escalier en fer forgé est posée. Tout est prêt désormais. Le Rme Père Jahouel se fait une fête de quitter le manoir abbatial pour venir loger avec ses religieux dans le nouveau dortoir, quand la mort le prévint, le 31 mars 1738.

L'homme que fut le P. Jahouel fut diversement jugé. Son comportement janséniste lui fit toujours tort. De lui dépendent, on peut affirmer en dehors de toute controverse « qu'il était le plus entendu, le plus adroit, le plus admirable et inconcevable dans ses entreprises, surtout en fait de bâtiment et d'économie. « Il avait une piété tendre et une très grande régularité à tous les exercices ». « Il était l'ami constant et inébranlable de la discipline pour lui-même et pour les siens, il était économe prévoyant du temporel et laissa après lui les plus vifs regrets ».

Il usa parcimonieusement des insignes pontificaux. On va même jusqu'à dire que « son humilité l'empêchait de porter la croix pectorale et que si quelque chose pouvait le faire remarquer dans sa communauté, c'était la grande simplicité de son habit ».

Les restes mortels du P. Jahouel reposent dans notre église abbatiale.

C'est peut-être, ici, le moment de dire un mot des armoiries qui figurent sur sa dalle funéraire. Ces dernières ne sont autres que celles de notre monastère « d'azur à un monde cerclé et surmonté d'une croix rayonnante d'argent ». On les trouve très fréquemment au XVII^e siècle. Nous en ignorons l'origine.

Un réalisateur d'Art sacré.

La nouvelle église abbatiale a déjà atteint l'âge de la majorité, quand le 6 mai 1739, le Rme Père Reusse, successeur du P. Jahouel, vient en prendre possession.

L'édifice était d'une paisible grandeur dans son style dépouillé de toute complication. Rien dans son architecture qui écrase ou distrait, rien non plus qui éparpille l'âme et l'empêche de faire oraison.

Ainsi donc, dans son éclatante blancheur, comme dans sa splendide jeunesse, elle dut plaire infiniment au P. Reusse, homme de prière, doublé d'un goût parfait et d'une distinction sans pareille. Il aima cette église qui devenait sienne et se passionna pour en accroître encore la beauté.

« En cette année 1741, nous dit le P. Reusse dans son Journal, le Sieur Abbé fit mettre le bel orgue qui est au fond de l'église et fait dans un an par Monsieur Claude Parisot, lorrain de nation, qu'il avait fait venir de Picardie. Les ornements du buffet faits par un très habile sculpteur et figuriste l'engagèrent à s'en servir pour remplir dans le chœur les quatre niches par des figures des quatre évangélistes, qui chacune des quatre sont d'une seule pierre de Quilly, y compris leurs attributs. Le même ouvrier nommé Melchior, flamand de nation, travailla tout de suite à des figures en terre pour remplir la niche de la chapelle de la Sainte Vierge au delà du croisillon du côté nord. Le tout a été parachevé et posé en février 1745 ».

A l'intérieur du monastère, poursuit le même journal, « on ne laissa pas de continuer le lambris de la sacristie a été finie de poser en 1740, et de construire cette même année la grande porte

d'entrée de la basse-cour en forme de beau pavillon qui fut entièrement fini en 1741... En 1742, les travaux du Père Restout étant terminés dans la nef de l'église, le même Abbé fit le jour Saint-Michel la consécration en entier des tables des quatre petits autels dans la nef, sous l'invocation des Saints représentés dans le tableau de chaque chapelle, de la pierre carrée au milieu de l'autel de la chapelle de la Sainte Vierge et de la pierre du Maître Autel ».

Par ailleurs la situation matérielle du monastère se dégrada quelque peu vers 1755 et de ce fait il fallut aviser à trouver la pierre nécessaire à la poursuite des travaux...

Toutefois, remarquons-le, le Père Reusse ne fut pas qu'un bâtisseur au goût sûr et un réalisateur d'Art sacré, il fut surtout un pasteur au cœur de père et un mainteneur de vie religieuse. C'est à lui que nous devons l'institution du registre des vœux, où chaque année, depuis 1754, les religieux aimèrent consigner la rénovation fidèle. Cette fidélité donne la température spirituelle du monastère.

L'un de ces religieux, administrateur du temporel de la communauté, va nous montrer avec quelle conscience il s'entend s'acquitter de sa charge : « La fidèle administration du temporel faisant partie des devoirs essentiels d'un religieux destiné à cet office par ses supérieurs, il s'ensuit que ce religieux ne peut les remplir tous s'il ne veille à la conservation d'un bien qui lui a été confié, surtout des rentes qui demandent une plus grande vigilance, non par des motifs criminels d'intérêts, d'avarice ou d'avidité d'un bien temporel dont il doit être personnellement détaché, mais par des vues supérieures de justice et d'équité, par l'amour de son devoir du bon ordre et de religion, considérant les biens du monastère qui font partie de ceux de l'Eglise et conséquemment du patrimoine des Pauvres comme un dépôt sacré, de l'administration duquel il doit rendre compte au jugement de Dieu même ; qu'il craigne donc d'être un économe infidèle, ou en dissipant ce bien, ou en le laissant perdre par sa faute et négligence ».

Un mot de taille a été prononcé par cet économe de Mondaye et qui en dit long dans sa laconique brièveté : « Le Patrimoine des Pauvres... Patrimoine sacré... ». Sous l'abbatiate du Rme Père Reusse, ce ne fut pas un mot vide de sens : Les pauvres furent toujours par lui reçus avec bénignité et toujours servis par priorité.

Evidemment cela ne faisait pas de bruit, et puis, au demeurant, c'était si naturel. Mais j'aime à souligner ceci : le grand pauvre que

fut le Révérendissime Abbé Reusse fut d'une immense bonté pour les pauvres, à commencer par ceux de chez nous.

Aussi, quand il trépassa, le 31 mars 1763, on put graver sur la pierre de son tombeau: « Vixit pauper pauperibusque dives ». « Riche seulement pour les pauvres, il vécut pauvre ».

M. DEGROULT, O. Praem.

Formatio theologica in Abbatia Wiltinensi (II).

Anno 1958 (*An. Praem.*, XXXIV, 1958, 350-361) compendiose retulimus ea quae Dr. HAIDACHER tunc ediderat de « *Studium und Wissenschaft im Stifte Wilten in Mittelalter und Neuzeit* ».

Altera pars inquisitionum Dr. HAIDACHER recenter publicata est in *Veröffentlichungen des Museum Ferdinandeum*, XXXVIII, 1958, pp. 8-100. Sub eodem titulo generali, supra relato, alteram periodum historiae abbatiae Wiltinensis considerat: *Von der Gründung der Universität Innsbruck bis zum Einsetzen der staatlicher Studien-reformen* (1670-1719).

Quod antea scripseramus (l. c., p. 350), et pro praesenti publicatione Dr. Haidacher plene valet: « Per plurima refert quae nata sunt illustrare rationem qua Abbates plures Wiltinenses... efficaciter conati sunt ut formatio religiosorum scientifica (et strictius religiosa) promoveretur; similiter exinde plurima deducere fac est de formatione generali religiosorum in illa aetate et de iis, quae censebantur illa aetate necessaria et utilia ad hoc ut religiosi vocationi suae quam maxime fideles censerentur ».

Durante aetate, quae in hac altera parte dissertationis Dr. Haidacher prae oculis habetur, fructus evidentes perspicimus conatuum jam antea incoeporum et jugiter servatorum in decursu aetatis subsequenter, sub qua Canonica Wiltinensis vario sub respectu eminebat inter abbatias Ordinis in regionibus Austriacis et circumjacentibus.

Universitas Oenipontana (Innsbruck) anno 1669 initium sumpsit cum facultate philosophica. Cumque in fundanda hac Universitate variae « Länder » regionis magnum influxum habuerint, in quarum regimen Abbates non modicam exercerent auctoritatem, merito abbas Wiltinensis, Dominicus LOER (1651-1687) scribere potuit Imperatori se consentire foundationi Universitatis et consilia positiva sua ad hoc dedisse. In Cancellarium Universitatis a Summo Pontifice constituitur episcopus Brixinensis. Cum autem episcopus iste non